

CAMPING DE MÉRENS-LES-VALS · PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Tarifs 2026

600, Ville de Bau · 09110 Mérens-les-Vals · 05 61 02 85 40 · camping.merens@wanadoo.fr

Ouvert toute l'année

GPS : 42°38'47.29" N — 1°49'51.32" E

camping.merenslesvals.fr

Tarifs Camping — Caravaneige

Prestation	Basse saison	Haute saison
Campeur	3,90 €	4,40 €
Enfant de moins de 18 ans	3,10 €	3,30 €
Emplacement tente	2,70 €	3,30 €
Emplacement caravane et CC	3,80 €	4,40 €
Véhicule supplémentaire	2,70 €	3,20 €
Électricité 10 amp — hiver (01/11 au 30/04)	6,00 €	—
Électricité 10 amp — été (01/11 au 30/04)	4,00 €	—
Animaux	1,30 €	1,30 €

Conditions générales de vente — Juillet/Août

Réservation : aucune réservation ne sera acceptée sans le versement d'un chèque d'arrhes de 15 €, quelle que soit la durée du séjour.

Annulation : si l'annulation intervient plus de 7 jours avant l'arrivée, le chèque est restitué. Moins de 7 jours avant, il reste acquis au camping. Merci de prévenir en cas de retard.

Paiement accepté : chèques, chèques vacances, espèces, cartes bancaires.

Taxe de séjour : 0,79 € par jour et par personne de plus de 18 ans.

Installation de tente interdite du 1^{er} novembre au 15 avril (période hivernale).

Basse saison : du 16/09 au 15/06 ·

Garage mort	2,00 €	9,00 €
Vidange camping-car visiteur	5,00 €	5,00 €
Bloc de glace	1,20 €	1,20 €
Lave-linge	4,00 €	4,00 €
Sèche-linge	5,50 €	5,50 €
Taxe de séjour	0,79 €	0,79 €

Haute saison : du 16/06 au 15/09

Tarifs Location de Chalets

Prix par semaine, en euros (sauf 1 nuit / 2 nuits)

Chalet	Hiver	Haute	Moyenne	Basse	1 nuit	2 nuits
L'Albe	445 €	425 €	350 €	290 €	70 €	100 €
Le Pédrous	465 €	445 €	370 €	310 €	70 €	100 €
Le Savis	610 €	590 €	515 €	455 €	90 €	120 €

Chalet L'Albe — 35 m² · 4 pers · PMR · 2 chambres

Chalet Le Pédrous — 35 m² · 4/6 pers · 2 chambres, 1 convertible

Chalet Le Savis — 44 m² · 6/8 pers · 3 chambres et 1 convertible

Conditions générales de vente

Charges comprises : électricité à raison de 15 kWh/jour. Au-delà, le kWh consommé est facturé 0,20 €.

Charges supplémentaires : taxe de séjour (0,79 € par jour et par pers. de plus de 18 ans).

Réservation : effective dès versement d'un acompte de 25 % du montant total et envoi d'un

Hiver

Vacances de Noël, vacances de février (toutes zones)

Haute saison

Vacances d'été

Moyenne saison

Du 3^e samedi d'avril au début des vacances d'été, et du dernier samedi d'août au 1^{er} samedi d'octobre

Basse saison

Toutes les autres périodes et vacances de la Toussaint

exemplaire signé du contrat (le second exemplaire est conservé par le locataire).

Annulation : à notifier par lettre ou courriel à l'adresse du Camping de Mérens.

- Avant l'arrivée :
l'acompte reste acquis au propriétaire, qui peut demander le solde si l'annulation intervient à moins de 30 jours de l'arrivée. Sans manifestation du locataire dans les 24 h suivant la date d'arrivée prévue, le contrat devient nul et le propriétaire dispose du chalet ;
l'acompte reste acquis et le solde est demandé.
- Séjour écourté :
le prix de la location reste acquis au propriétaire, aucun remboursement.

Tarifs Location de Roulottes

Prix par semaine, en euros (sauf 1 nuit / 2 nuits)

Saison	Prix
Haute saison hiver	320 €
Basse saison hiver	300 €
Haute saison été	300 €
Basse saison été	280 €
1 nuit	50 €
2 nuits	90 €

Haute saison hiver

Vacances de Noël, vacances de février (toutes zones)

Basse saison hiver

Du 1^{er} samedi de novembre au 1^{er} samedi d'avril, hors vacances de Noël et de février (toutes zones)

Haute saison été

Vacances d'été jusqu'au dernier samedi d'août

Basse saison été

Du 1^{er} samedi d'avril aux vacances d'été, et du dernier samedi d'août au 1^{er} samedi de novembre

Conditions générales de vente

Charges comprises : électricité.

Charges supplémentaires : taxe de séjour (0,79 € par jour et par pers. de plus de 18 ans).

Réservation : effective dès versement d'un acompte de 25 % du montant total et envoi d'un exemplaire signé du contrat (le second exemplaire est conservé par le locataire).

Annulation : à notifier par lettre ou courriel à l'adresse du Camping de Mérens.

- Avant l'arrivée : l'acompte reste acquis au propriétaire, qui peut demander le solde si l'annulation intervient à moins de 30 jours de l'arrivée. Sans manifestation du locataire dans les 24 h suivant la date d'arrivée prévue, le contrat devient nul ; l'acompte reste acquis et le solde est demandé.
- Séjour écourté : le prix de la location reste acquis au propriétaire, aucun remboursement.